

Acte de mariage de DUTOT Charles et LEGROS Françoise
[1980]x[1981].

Le 31e de janvier 1690, après les fiançailles et publications faites des bans du mariage d'entre Charles DUTOT de la paroisse d'Angerville la Martel, et Françoise LEGROS de cette paroisse, et ne s'étant découvert aucun empêchement, j'ai, prêtre curé dudit lieu soussigné, les ai mariés et ai donné le bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par l'église catholique apostolique romaine, au présence de leurs parents et amis.

Charles DUTOT
La marque de Françoise LEGROS
TRIOLLET (témoin)